



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ET D'AMÉNAGEMENT DE MAYOTTE

Type : Avis d'attribution de marché

Edition : ffff

Parution web : 0000-00-00

Parution print : 2024-06-11

Préfecture de Mayotte

BP 676

97600 Mamoudzou

Standard : 02 69 63 50 00

www.mayotte.gouv.fr

AVIS AU PUBLIC

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité d
du lundi 10 juin au mardi 9 juillet 2024 inclus

au sein de la mairie de Chiconi et de la MJC de M'Roalé

Le dossier d'enquête publique conjointe sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante : <https://www.mayotte.gouv.fr>

Les permanences se tiendront aux dates et heures suivantes :

Mairie de Chiconi : MJC de M'Roalé:

- mardi 11 juin de 13H30 à 16H30 - lundi 10 juin 2024 de 9H00 à 12H00
- mardi 18 juin de 13H30 à 16H30 - lundi 17 juin 2024 de 9H à 12H00
- mardi 25 juin de 13H30 à 16H30 - lundi 24 juin 2024 de 9H à 12H00
- mardi 2 juillet de 13H30 à 16H30 - lundi 1er juillet 2024 de 9H00 à 2H00
- mardi 9 juillet de 13H30 à 16H30 - lundi 8 juillet 2024 de 9H00 à 12H00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition

Mairie de Chiconi :

- Du lundi au jeudi : de 7h00 à 15h00
- Le vendredi : de 7h00 à 11h00

MJC de M'Roalé

- Du lundi au jeudi : de 08h00 à 13h30
- Le vendredi : de 08h00 à 11h00

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie, à l'attention de la commission d'enquête et portant a minima la me

Le Préfet,

délégué du Gouvernement